

LA CONSTRUCTION DE L'ÉCHANGEUR DÉNIVELÉ À SAINT-SAULVE

Les travaux consisteront à construire l'échangeur de raccordement du contournement avec les RD75 et 935.

Durée des travaux :

À compter du 3 juillet 2017 et pour une durée de 2 ans.

Organisation des travaux :

Les travaux seront organisés en plusieurs phases afin de limiter les perturbations de circulation.

Une première phase de travaux, **prévue à partir de juillet jusqu'en fin d'année 2017, sera située en dehors des voiries existantes et n'impactera pas le trafic, hormis de manière très ponctuelle, lors des approvisionnements du chantier.**

Courant 2018, des phases de travaux nécessiteront la mise en place de déviations de circulation qui feront l'objet de communications spécifiques.

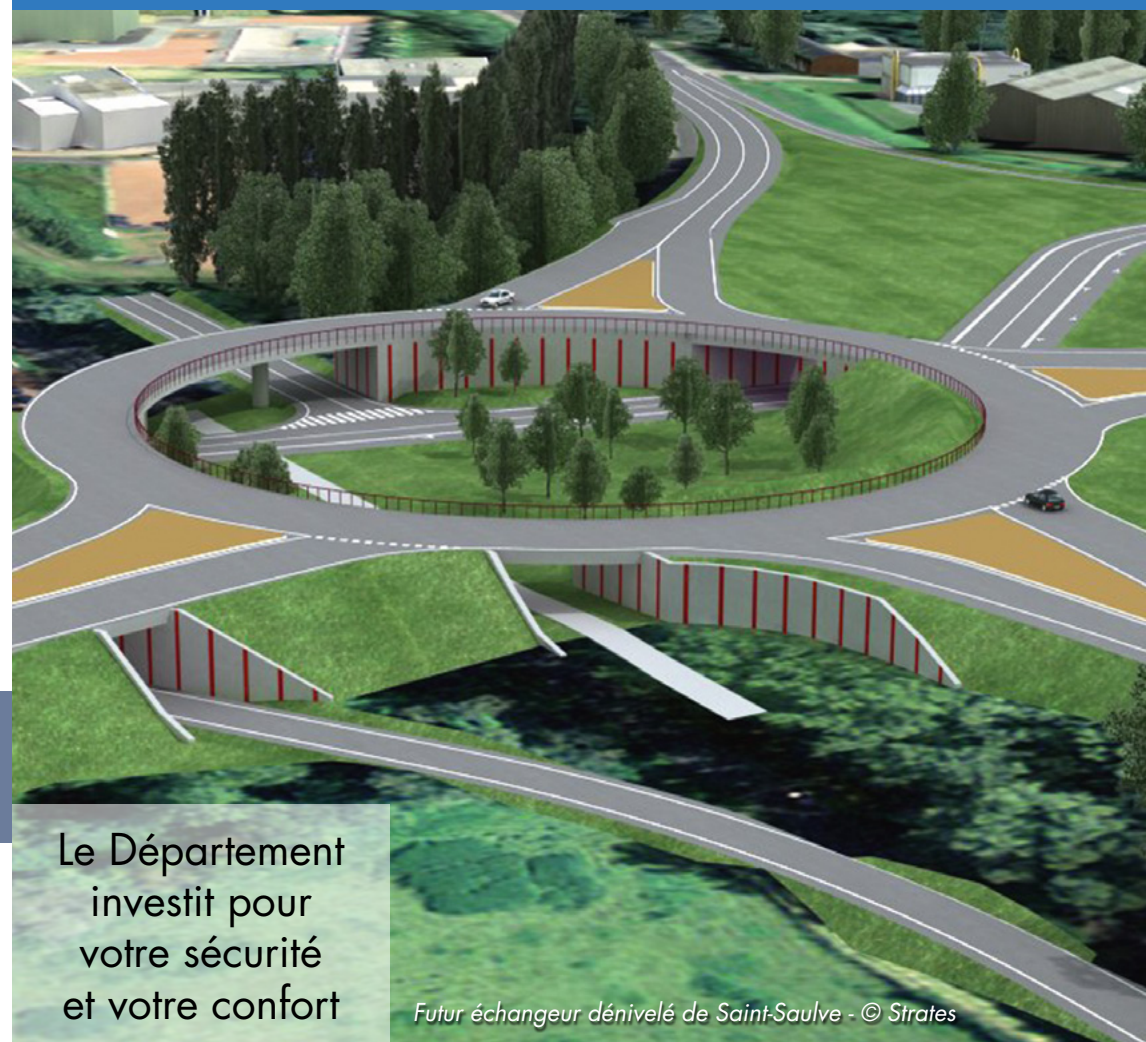
Pour rester informé pendant les travaux : **www.lenord.fr**
Une permanence hebdomadaire sera organisée sur le site du chantier, tous les mercredis de 14 h à 17 h.

UN PROJET INSCRIT DANS LA DÉMARCHE ROUTE DURABLE

Le projet est mené en application de la démarche route durable qui vise à évaluer la performance d'un projet routier au regard des enjeux du développement durable.



Création : Département du Nord - DIRCOM (SCJ) - Photothèque du département - 2017



Le Département investit pour votre sécurité et votre confort

Futur échangeur dénivelé de Saint-Saulve - © Strates



RD 375

Contournement nord de Valenciennes

Construction de l'échangeur dénivelé Commune de Saint-Saulve

Mise en place de clauses d'insertion

Les entreprises chargées de la réalisation du chantier se sont engagées à employer des personnes éloignées de l'emploi et inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 5363 heures pour cette phase de travaux.



Nord

le Département

**DÉPARTEMENT DU NORD
Direction de la Voirie**

Rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex
Tél. : 03 59 73 58 61

lenord.fr



C papiers
Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

lenord.fr



Gestionnaire de plus de 4 500 km de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et plus confortables.

Dans un contexte budgétaire difficile, le Département a choisi de poursuivre ses investissements afin d'assurer la sécurité et la pérennité des aménagements que les usagers sont en droit d'attendre sur le réseau routier départemental. Le Département se donne ainsi les moyens de garantir une très haute qualité de service et de développer les territoires.

La construction d'un échangeur dénivelé à Saint-Saulve illustre cet engagement et constitue une étape-clé de la création du contournement nord de Valenciennes. Ce projet d'envergure est non seulement un aménagement structurant du réseau routier départemental mais aussi un levier d'attractivité et de développement économique pour le Valenciennois.

Avec Arnaud DECAGNY, Vice-président chargé des Infrastructures et des Transports, je vous invite à découvrir dans cette plaquette toutes les informations relatives à cette opération et à son déroulement.

Jean-René LECERF

Président du Conseil départemental du Nord

Le projet du contournement nord de Valenciennes

Depuis 2016, le Département du nord a engagé les travaux de réalisation du contournement nord de Valenciennes.

Le projet consiste à réaliser une voie nouvelle longue de 5,2 km, reliant Raismes à Saint-Saulve et desservant Beuvrages et Bruay-sur-l'Escaut.

Cette voirie nouvelle sera aménagée à 2x1 voie, limitées à 70 km/h et comportera 4 points d'échange intermédiaires :

► Un carrefour giratoire au croisement avec la rue Victor Hugo à Beuvrages.

► Un carrefour giratoire sur la commune de Bruay-sur-Escaut, desservant la zone Poléco et une liaison vers la rue d'Arnonville.

► Un échange dénivelé sous forme de trémie urbaine avec la rue Jean Jaurès à Bruay-sur-l'Escaut.

► Un demi-échange (une voie de sortie du contournement depuis l'ouest, une voie d'entrée vers l'est) permettant l'accès à la zone d'activité Europe Escout.

La réalisation du contournement est programmée selon 2 phases fonctionnelles :

► une section à l'est allant du raccordement à la zone Poléco sur la commune de Bruay-sur-l'Escaut à l'échangeur avec les RD 935 et 75 sur la commune de Saint-Saulve, sur la période 2016/2020,

► une section à l'ouest allant de la RD169 à Raismes, au raccordement à la zone Poléco sur la commune de Bruay-sur-l'Escaut, sur la période 2021/2024.

Coût total de l'opération : 109 millions € TTC

dont 15,4 millions d'euros HT financés par la CAVM (Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole) et 93,6 millions d'euros par le Département du nord.

